

Le parcours

À leur entrée, les mousses signent un contrat pour la durée de l'année scolaire et obtiennent le statut militaire. Ceci se traduit notamment par le port de l'uniforme et la perception d'une solde spéciale. Ils bénéficient par ailleurs d'avantages liés à leur statut : instruction, repas et logement (internat) gratuits ; soins médicaux dispensés par le service de santé des armées, prise en charge par la Caisse Nationale Militaire de Sécurité Sociale et accès à la Mutuelle militaire.

En fin de deuxième trimestre, chaque élève choisit une orientation en fonction de ses aptitudes, de ses aspirations et des besoins de la Marine nationale, parmi les métiers suivants :

- fusilier marin (protection, défense)
- machine (mécanique, électricité)
- opérations navales (opérateur radar ou sonar, navigateur)
- pont (manœuvres du navire, conduite d'embarcations légères)
- maintenance aéronautique (mise en œuvre, préparation pour le vol, entretien)
- pont d'envol (manœuvre des aéronefs)

À la fin de leur scolarité, les mousses reçoivent le « Brevet de Mousse » et se voient proposer un premier contrat de 4 ans pour rejoindre les Quartiers-maîtres et Matelots de la Flotte (QMF). Ils suivent alors une formation de 3 à 4 semaines pour apprendre les bases du métier qu'ils ont choisi et rejoignent leurs unités.

Durant ces 4 années d'engagement, les meilleurs d'entre eux se voient proposer l'accès au Brevet d'Aptitude Technique de spécialité (BAT), qui leur ouvre les portes du corps des officiers-mariniers et la possibilité de souscrire un nouvel engagement.

Par ailleurs, en partenariat avec le Lycée Professionnel Maritime de Saint-Malo, le CIN de Brest offre la possibilité, chaque année, à un petit nombre de mousses de poursuivre, par correspondance, un baccalauréat professionnel électromécanicien de marine, au sein même de leurs unités d'affectation.

Nous contacter

BCRM Brest
CIN Brest - École des mousses
CC 300
29240 Brest cedex 9
Tél secrétariat : 02.98.14.89.24
Tél Conseiller Principal d'Éducation : 02.98.15.87.43
Fax : 02.98.22.27.82
Email : cinbrest.edmo@marine.defense.gouv.fr

Plus d'info recrutement

<http://www.defense.gouv.fr/marine>



École des mousses

L'École des mousses

prépare chaque année des jeunes hommes et jeunes filles qui souhaitent acquérir rapidement, par un parcours intégré, une compétence et un métier dans la Marine nationale, en adhérant aux valeurs essentielles de l'institution militaire et du monde maritime : sens de l'honneur, disponibilité, engagement pour la nation, esprit d'équipe et d'aventure, sens de l'effort, résistance à l'adversité...



L'admission

L'école est ouverte à des jeunes de 16 et 17 ans sans condition de diplôme, en sortie de troisième, de seconde ou de première.

La sélection s'effectue d'abord sur leur motivation et sur leurs qualités intrinsèques et ensuite sur les acquis scolaires.



La formation

L'École des mousses assure une formation pratique et professionnelle dans un environnement privilégié et au moyen de méthodes pédagogiques éprouvées et innovantes.



Afin de faire découvrir aux élèves les différents acteurs du monde maritime, la Marine nationale a signé différentes conventions de partenariat avec la Société Nationale de Sauvetage en Mer (SNSM), la Société d'économie mixte qui gère les grandes installations de la ville de Brest (BREST'AIM), notamment Océanopolis, parc de découverte des océans, le Quartz, scène nationale, la goélette La Recouvrance, la Cité de la Voile Éric Tabarly, etc.

La formation militaire et maritime est rythmée par des moments forts :

- des embarquements de découverte sur de vieux gréements notamment la Recouvrance et les goélettes de l'École navale,
- des sorties sur les bâtiments de la force d'action navale,
- des stages de cohésion et d'aguerrissement,
- une formation au secourisme et à l'intervention sécurité.
- une formation sportive continue...

L'enseignement des matières académiques telles que le français, l'anglais, les mathématiques, les sciences physiques ou l'histoire et la géographie est totalement intégré à la formation et appliqué au monde professionnel, militaire et maritime.

Dispensés par des professeurs civils de l'Éducation nationale, ces enseignements permettent de consolider les acquis scolaires en accompagnant au plus près les élèves afin de les préparer à une insertion professionnelle motivante.

